

# **BILAN**

## **Observatoire participatif des engagements**

**Année 2006**

### **S O M M A I R E**

Le rapport d'appréciation de l'Observatoire participatif des engagements (OPE) comprend les synthèses de ses quatre groupes de travail, ainsi qu'une synthèse générale sur le fonctionnement de l'OPE (2003-2006)

Ces synthèses sont présentées comme suit en Assemblée départementale du 25 juin 2007 :

<b>« Développer une citoyenneté garante du développement durable »</b>	<b>p. 3</b>
<b>« Mieux vivre ensemble dans une société plus sûre et solidaire »</b>	<b>p. 5</b>
<b>« Promouvoir un développement raisonné pour être durable »</b>	<b>p. 8</b>
<b>« Valoriser notre patrimoine commun pour les générations futures »</b>	<b>p.10</b>
<b>Synthèse générale : fonctionnement de l'OPE 2003-2006</b>	<b>p.12</b>



## « Développer une citoyenneté garante du développement durable »

### Synthèse du groupe 1

Le changement s'opère... oui, lentement mais visiblement pour celles et ceux qui regardent sous le grand angle du Développement Durable.

Nous félicitons le Conseil général lauréat 2006 des [Rubans du Développement Durable](#) et de la [Marianne d'or](#) en 2007. Nous l'encourageons dans ses efforts pour renforcer la démocratie participative et donner l'exemple.

Les nombreux processus de participation du Département vers les Essonniennes et les Essonniens sont en cours d'évaluation et nous en analyserons les résultats avec beaucoup d'intérêt. Nous sommes heureux de constater que l'évolution positive des pratiques des agents du Conseil général est l'une des conséquences de ce travail collaboratif. Cela nous conforte dans notre conviction que la démarche participative est bonne et qu'il faut de toute urgence la pratiquer avec l'ensemble des partenaires et des citoyens afin que tous s'approprient la problématique et que nous avançons, mais il nous apparaît primordial de comprendre qui s'implique, pourquoi et comment.

La confrontation des idées, des techniques et des expériences se révèle indispensable pour la construction de toute chose. La mutualisation des énergies, des hommes et des ressources nous paraît tout aussi nécessaire pour faire ensemble. D'ailleurs l'Essonne accueillera cette année les 4<sup>èmes</sup> « Rencontres nationales des Agendas 21 départementaux » qui nous le pensons, ont cette vocation. Mais elles se dérouleront sans la participation des citoyens et la volonté de créer un Conseil Départemental de la Vie Associative ainsi qu'un centre de ressources ouvert aux projets collectifs est figée. Quel peut être le frein à la mise en place de ces outils de la vie démocratique et citoyenne en Essonne ?

Il est certes difficile d'entrer dans le monde du participatif, de l'information, de la transparence et de la transversalité afin que chacun puisse envisager la notion de causalité. Les forums de cette année ont fait apparaître la participation importante d'un public plus averti et de militants. Souvent, les interventions prenaient en compte plusieurs piliers du Développement Durable et cela soulignerait que chacun a la possibilité d'entrevoir l'impact de ses actions pour peu qu'il en connaisse les retombées. Mais comment interpeller les participants de ces forums, comment interpeller les Essonniennes ?

Comment attirer les jeunes et les moins jeunes vers une problématique aussi vaste que le Développement Durable ? Intervenir auprès des collègues, faire appel à des structures d'Education populaire comme l'ASTS ([Association Science Technologie Société](#)) et lancer les indispensables prises de contacts avec l'Education nationale nous paraissent être de bonnes approches, d'ailleurs nous vous proposons de regrouper les engagements 5, 7, 11 et 12. Nous pensons que cela permettrait de globaliser la réflexion sur les actions à mener en faveur de la jeunesse et donc de gagner en efficacité. Cela répondrait également à une demande exprimée durant les forums. Mais quels seront les outils qui permettront à chacun : habitants, élus et décideurs de comprendre qu'il faut agir maintenant ?

Nous pensons que pour développer l'Eco citoyenneté il faut d'abord mesurer la portée effective de toutes les actions de communication menées en faveur du Développement Durable. Une évaluation et une analyse

faites par tous de leur réussite ou de leur dysfonctionnement devraient permettre avec la collaboration de chacun de préparer de nouveaux outils notamment pour l'Observatoire Participatif des Engagements. L'année dernière en septembre, une nouvelle méthode de travail a été instaurée après une réflexion commune de ses membres et la Délégation au Développement Durable et Solidaire. Il s'agissait d'instaurer un travail transversal axé sur des priorités.

Nous avons donc proposé de réfléchir à des outils cognitifs et de travailler à leur utilisation, à leur mise en place et à leur évaluation. Malheureusement notre demande a été rejetée et même si cette nouvelle orientation de travail n'a pas vraiment été suivie d'effet il nous semble judicieux de la relancer à la lumière des enseignements tirés des forums de mars/avril ; nous y reviendrons dans le bilan global de ces 3 dernières années.

Pourtant l'information est nécessaire et la communication est la clef d'une interaction réussie entre les élus, les services et les citoyens. Aujourd'hui, en Essonne, de quelles sources d'informations est-il possible de disposer pour participer à ces instances de concertations départementales ?

Depuis peu, le site Internet [delib.essonne](http://delib.essonne) permet de consulter l'ensemble des délibérations votées par le Conseil général depuis 2000 et nous nous en réjouissons, mais il serait souhaitable qu'il soit accessible à partir de la rubrique « Assemblée départementale ». Par ailleurs une diffusion vidéo des débats publics pourrait être envisagée afin que chacun puisse y assister sans augmenter son empreinte écologique. Bien sûr, ces mêmes techniques devraient être utilisées pour la sensibilisation, l'éducation et la participation au Développement Durable mais nous pensons que ce n'est pas suffisant.

Nous souhaitons une information dans la transparence avec des présentations explicatives pour comprendre les risques et les enjeux auxquels nous sommes et allons être confrontés notamment sur les limites aux actions du département qu'elles soient territoriales, économiques ou humaines. Ne permettraient-elles pas aux citoyens de s'approprier cette démarche et d'y participer en connaissance de cause ?

Un autre exemple avec la Charte locale pour des achats éthiques et équitables qui, dans le cadre des marchés publics s'adresse aux acteurs économiques et demande le respect de valeurs humaines et sociales mais ne prend pas clairement position pour le respect de l'environnement bien que ce soit une des valeurs du commerce équitable. Ne serait-ce pas là une bonne opportunité de rappeler que les outils de production doivent aussi s'adapter et permettre au monde de l'entreprise d'intégrer la démarche ?

De l'information plus « commerciale » devrait être mise en place. Il existe une rubrique « Encore Plus : Développement durable » sur le site de la [Carte jeune 91](#) mais pourquoi ne propose-t-elle pas des adresses et des réductions pour effectuer des achats alors qu'il existe en Essonne des commerçants vendant des articles non seulement scolaires mais aussi alimentaires, vestimentaires, de mobiliers et autres respectueux de l'environnement et de la santé. Ou encore la griffe pour les Lauréats des « Prix Agenda 21 » qui, à ce jour, n'existe toujours pas mais qui doit pourtant permettre une plus value sur le produit ou la démarche récompensée par son identification de l'utilisateur ou du consommateur. Des actions qui pourraient sur une grande échelle contribuer à développer ces nouveaux projets et nous l'espérons être génératrices d'activités économiques nouvelles et viables et d'interactions sur le territoire.

Pour revenir au fond de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous aimerions savoir quelles ont été les modifications apportées aux différents programmes suite aux remarques, demandes et / ou propositions des participants aux processus de participation du Département et comment ils ont été associés à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de ces actions ?

**Les rapporteurs : Bruno GALLARATI et Bernard REDON**

## « Mieux vivre ensemble dans une société plus sûre et solidaire »

### Synthèse du groupe 2

#### **Objectif 4 - Favoriser la qualité, la mixité et la diversité de l'habitat**

Tous les engagements ont bien avancés en 2006.

La création de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France qui était très attendu a été réalisée. Cet outil va permettre par l'achat de terrain et de portage, d'améliorer la mixité sociale, de participer au renouvellement urbain et favoriser la réalisation de logements et de structures sociales comme :

- les maisons relais,
- les structures d'accueil pour les jeunes,
- les résidences hôtelières à vocation sociale.

Les normes HQE ont été rajoutées aux conditions de financement complémentaire dans les opérations de construction et de réhabilitation.

La norme incitant à la mixité sociale manque encore.

Un seul engagement est à réfléchir autrement : une charte ne paraît pas adaptée à la situation actuelle des bailleurs au vue des exigences de qualité des logements futurs.

#### **Objectif 5 - Créer du lien social**

Des lieux de rencontres ont été réalisés au domaine de Chamarande.

L'année 2006 a été marquée par le partenariat CAF et le Conseil général pour les 7 centres sociaux déjà existants dans la réalisation d'actions communes pour la promotion du développement solidaire.

La Fédération Départementale va œuvrer pour :

- le soutien à la parentalité,
- aux luttes contre les exclusions, les discriminations,
- une solidarité intergénérationnelle et interculturelle.

Pourtant, 2 centres sociaux prévus en 2006 à Egly/Arpajon et à Meriville/Saclas n'ont pas été réalisés. Il reste du chemin à parcourir pour impliquer les 33 centres sociaux de la CAF.

Le développement de la diffusion culturelle sur le territoire a obtenu du succès : cinéma itinérant CinéEssonne et le spectacle vivant.

Maintenir au maximum les personnes âgées dans la cité et dans des collectifs de logements est pour nous, un maillon pour obtenir du lien social.

### **Objectif 6 : Mieux répondre aux besoins des personnes âgées.**

L'APA a connu une évolution importante : 1000 bénéficiaires de plus en 2006. L'évolution de l'offre en établissements non médicalisés et à domicile a été conséquente en 2006 (54% de maintien à domicile). Cependant les besoins sont importants ; de nombreuses maisons de retraites sont en attente de financement.

En Juin 2006, une délibération a favorisé les personnes les plus vulnérables économiquement (ressources de – de 1000 € mensuels).

Les actions à venir sont de développer et améliorer le dispositif de l'APA.

Au budget 2007, 26 M€ seront consacrés pour les maintiens à domicile et 17 M€ pour les établissements.

Nous notons un excellent bilan en 2006 de la formation du personnel contre la maltraitance des personnes âgées et une campagne publicitaire sur ce sujet.

L'évolution est lente, mais sûre, 48 places d'accueil places d'accueil de jour pour les malades d'Alzheimer ont été autorisées en 2006 et un établissement a ouvert à Arpajon. Mais il subsiste un problème d'harmonisation des tarifs.

Pour améliorer la qualité des services à la personne, les 9 plates-formes regroupant des services différents (CCAS, associations) sont en place maintenant, et 3 Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) fonctionnent.

### **Objectif 7 - Favoriser la vie quotidienne des personnes handicapées**

44 postes d'auxiliaires de vie ont été financés en 2006 pour le soutien à domicile.

Un service public d'aide technique au montage des projets de structures d'accueil a vu le jour avec une organisation et le personnel nécessaire ; 10 projets ont été accompagnés et 3 structures d'accueil créées. Les places pour les personnes handicapées dans les structures d'accueil ont presque doublé en 6 ans : il y a 1963 fin 2006.

Tout a été mis en place pour la prestation de compensation pour les personnes handicapées. Un bon fonctionnement a été obtenu grâce au regroupement des services à la maison départementale des personnes handicapées. La MDPH a été créée, aménagée et fonctionne avec 11 postes créés par le Conseil général en 2006.

### **Objectif 8 - Améliorer les conditions de déplacement des personnes à besoins spécifiques**

La création d'un centre départemental de réservation et de gestion pour un service de transport de porte à porte pour les personnes handicapées a pris un an de retard mais le dossier a avancé puisque le montage est rédigé.

Le renouvellement systématique de la flotte départementale par des véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite est en bonne voie : 2/3 des véhicules du Conseil général sont accessibles.

Une planification des travaux pour rendre les locaux des Maisons départementales des solidarités et des PMI plus accessibles a été entreprise.

L'accessibilité des handicapés aux transports en commun a progressé. En 2006, 117 études ont été lancées sur l'accessibilité des arrêts de bus et 35 arrêts ont vu la réalisation de leurs travaux. Il reste tout de même 150 arrêts à étudier.

Un document pour inciter les collectivités locales à élaborer un diagnostic sur l'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite a été finalisé et envoyé aux collectivités territoriales (1700 documents).

Le Plan Départemental de Lutte contre les Exclusions et de l'Emploi (PDILEE) a vu le jour en 2006. Ce plan va être mis en œuvre avec 1 million d'euros supplémentaire en 2007 pour de nouvelles mesures.

Le développement de la capacité d'accueil des enfants de moins de 3 ans s'est matérialisé par la création d'une cellule de montage des dossiers de projets d'accueil pour les petites communes et le financement de crèches d'entreprises.

Un bilan de la charte du travail social a été fait en 2006. Ce bilan va servir pour préparer un schéma départemental d'intervention sociale.

### **Objectif 9 - Renforcer les solidarités**

Le Plan Départemental d'Insertion, de Lutte contre les exclusions et de l'Emploi a été élaboré en 2006 et les actions vont être déclinées de 2007 à 2011.

Les 6 plates-formes sociales de service public regroupant différents services sociaux (communes, département, Etat) sont parallèlement en cours de mise en place pour des concrétisations à partir de 2007.

Une planification des travaux pour rendre les locaux des Maisons Départementales des Solidarités et des PMI plus accueillants a été entreprise.

Il nous semble souhaitable d'innover dans des structures intergénérationnelles (crèche et maison de retraite, foyers logements de personnes âgées et d'étudiants) et dans du logement mixte (petits, moyens et grands logements, en privé et locatif mélangés).

### **Conclusion du bilan 2006**

Nous avons fait un bilan 2005 sévère sur les objectifs touchant au logement et à la solidarité.

Durant cette année 2006, de nombreux engagements ont avancé de manière très visible. Nous voyons que les décisions vont dans le bon sens pour les Essonnais. Cependant la garde ne doit pas baisser car le chemin est très long dans les domaines du logement, de la solidarité et de la mixité sociale. L'allongement de l'espérance de vie va nous mettre à moyen terme devant des problèmes très coûteux et difficiles à résoudre avec 4 générations en vie en même temps. De la créativité dans nos villes est attendue de nos urbanistes pour prévenir cette situation. Les consciences commencent à s'ouvrir au développement durable, investissons maintenant dans la mixité sociale à la hauteur des enjeux.

**Les rapporteurs : Geneviève RIOU et Christiane GAURY**

## « Promouvoir un développement raisonné pour être durable »

### Synthèse du groupe 3

Cette année, il n'a pas été facile de préparer le bilan 2006 de cette orientation de l'Agenda 21 de l'Essonne. La perte de dynamique a été très importante. Elle est due à différents facteurs et nous y reviendrons dans le bilan global de l'OPE.

Le Groupe 3 a été confronté à des difficultés supplémentaires : la démission pour des raisons personnelles de nos deux rapporteurs et une grande difficulté à nous restructurer. Cela nous a notamment amené à constater le manque d'organisation et d'outil mis à la disposition de l'Observatoire. Un site Internet dédié aurait pu être une possibilité de maintenir malgré tout un travail collectif sur les objectifs, et pourquoi pas nous autoriser à suivre les engagements et travaux de l'Agenda 21 pas à pas, voir inter activement avec les Services du Conseil général... mais malgré nos demandes et votre engagement, cet outil collaboratif n'est pas disponible.

Il est d'ailleurs regrettable que les fiches engagements et tous les documents qui y sont liés ne soient pas disponibles sur le site Internet du Conseil général.

La difficulté de l'évaluation se fait toujours sentir. Nous souhaitons la mise en place d'indicateurs de performance mesurant l'impact et la portée des actions menées. Ceux qui nous sont proposés sont globalement plus représentatifs de l'avancée des engagements que de la plus value qu'elles apportent à un Développement Durable. Ces indicateurs mis à jour en temps réel devraient être pris en compte pour ajuster les actions en cours et à venir et définir quelles sont les priorités quant à leur urgence et donc à leur mise en œuvre. Ils permettraient aussi de visualiser les évolutions nécessaires des engagements voir des objectifs.

Quelle Essonne voulons-nous pour demain ? Le projet Essonne 2020 pose cette question dans les domaines : du logement, de l'environnement, des transports, du développement économique... C'est une vaste réflexion prospective et d'orientation stratégique avec un volet opérationnel. Cette année, nous sommes très demandeurs d'informations sur ce projet afin de pouvoir mieux en débattre et nous avons apprécié la présentation par le Vice-président en charge de cet important dossier.

Ce document Essonne 2020, se veut être une contribution à la planification du SDRIF, une boussole pour faire converger les orientations des politiques publiques du département. Ces orientations stratégiques sont notamment indiquées dans six Projets d'Intérêt Départemental (PID). Ils précisent par grands bassins sectoriels les enjeux, les actions à soutenir et à mettre en œuvre.

Nous sommes toujours demandeurs d'informations sur ce vaste chantier, informations que nous n'avons pu obtenir jusqu'à ce jour. Nous souhaitons vivement rester associés à l'évolution, au développement et à la mise en place des outils opérationnels du projet Essonne 2020 et du projet Etat-Région.

Une Essonne de la multimodalité :

Nous retenons pour les lignes de bus des avancées en matière d'amplitude de desserte et des améliorations sensibles dans les fréquences des bus. La fréquentation de ces lignes est souvent en forte augmentation. A noter la création d'une ligne Massy-Orly. Des études sont en cours pour la création de lignes nouvelles, mais aussi pour l'amélioration des conditions de circulation sur les axes suivis par ces bus.

Il existe toujours des manques dans la coordination entre les horaires des trains et des bus. Afin d'assurer une meilleure « multimodalité » (RER / tram / bus / taxi / vélo / piéton) des transports, il conviendrait de cofinancer des parkings à vélos dans toutes les gares ainsi que des parkings de rabattement pour les voitures là où ceux-ci font défaut.

Il est demandé une mise en cohérence du Schéma des liaisons douces avec l'aménagement des sites propres bus afin de faire circuler sur ces voies des bus et des vélos. Le groupe constate globalement une évolution positive du dossier et salue en particulier la connexion entre l'Allée royale et la voie verte.

S'agissant du fonctionnement du RER D, la situation reste peu satisfaisante, le taux d'irrégularité des trains est important et le projet de la "Tangentielle ferrée" tel qu'envisagé initialement est, compte tenu du coût élevé, revu et corrigé. Les études se poursuivent afin de s'orienter vers des solutions, fer/route, moins onéreuses et plus rapidement réalisables. Nous souhaitons être tenus informés de l'avancement des études concernant ce projet.

Une Essonne du développement économique prenant en compte notre impact sur l'environnement :

Le travail de partenariat entre les différents acteurs de la vie économique de l'Essonne est important mais les changements de paradigme sont toujours difficiles.

La prise de risque Economique doit, elle aussi être solidaire, les nouvelles filières n'émergeront et ne se développeront en Essonne que si l'activité est viable et rentable. Nous vous avons proposé l'an dernier, en cette même occasion, d'intégrer l'Empreinte écologique comme clause des marchés publics et nous y revenons de nouveau.

La somme des marchés publics de l'Essonne représente un poids important dans l'économie locale, c'est un effet levier important qui peut permettre la création et l'ancrage d'activités ayant un impact direct sur notre environnement.

Des activités nouvelles, des filières nouvelles, des emplois nouveaux dans l'alimentaire, le bâtiment, le textile, le papier recyclé, les déchets... Et comment oublier le développement de l'agriculture biologique déjà encouragé par l'appel à projet 2006 et les aides financières mais qui manque encore cruellement de circuits courts...un autre état d'esprit dans la proximité s'impose.

Ce foisonnement économique pourrait être accompagné de mesures incitatives du Département notamment par un allègement de la taxe foncière pour les entreprises qui ont une empreinte écologique faible au vu de leur implantation et de leur production. La mise en œuvre de parcours de formation adaptés à leur besoin et orienté vers un public en insertion pourrait permettre de créer des emplois proches et ayant du sens.

Le Département doit développer une politique d'accompagnement financier de projet plus radicale. Pour ne prendre que l'exemple de la HQE ne devrait-on pas tenir compte de l'énergie grise, celle nécessaire à la fabrication et la mise en œuvre des matériaux dans l'étude des dossiers ?

Ce nouvel état d'esprit permettrait sûrement d'utiliser, grâce à l'ouverture du marché des énergies, celles d'origines renouvelables. Nous attendons d'ailleurs avec intérêt les résultats de l'étude sur l'Empreinte écologique de l'Essonne.

**Les rédacteurs : Birgit TÖLLNER, Jean Claude DOUILLARD et Bruno GALLARATI**

## « Valoriser notre patrimoine commun pour les générations futures »

### Synthèse du groupe 4

Malgré un essoufflement général de l'OPE et la difficulté d'installation d'un renouvellement de structure nécessaire, une périodicité mensuelle des réunions avec effectifs variables a été maintenue.

Sur le plan des participations à des manifestations sur des thèmes qui lui sont propres, il s'est toujours manifesté par une participation soutenue et motivée, notamment pour les 2èmes assises d'Orly, la biennale des espaces naturels sensibles à Cerny, les universités d'automne sur les déchets, le colloque des SAGE sur l'eau à Etampes, les Etats généraux des paysages, les entretiens du patrimoine à Paris, le développement et santé durable, l'université de la terre à l'UNESCO.

Sur les actions réalisées dans le cadre des engagements :

Une très appréciable action a été poursuivie dans le cadre de mise en valeur des ENS : Montauger, la vallée de l'Essonne ; acquisitions foncières et aménagements pour ouverture au public ; exposition «La mémoire des sables» sur la préhistoire à Montauger ; création de chemins de randonnée et aménagements. Des travaux de mise hors d'eau (toiture) et de préservation du château de Méréville ainsi que d'appréciables travaux de nettoyage et début de restauration du parc (ouvert au public certains jours) ont été réalisés. En revanche, bien que subventionnée, l'agriculture périurbaine reste limitée en développement sans atteindre un véritable statut de complément indissociable de l'habitat. La charte des ENS a été signée.

L'eau demeure un grand chantier sans consistance réelle par la multiplicité des intervenants. Beaucoup de points sont encore au stade d'études à réaliser. Une action beaucoup plus structurée et volontariste devrait être entreprise rapidement.

Notamment, il faudrait identifier et gérer en temps réel les points de puisage, quant à la qualité, publier vers le public les bilans des analyses complètes périodiques (notamment pollutions chimiques, biologiques, dureté calcaire). Il faut mentionner cependant la très appréciable contribution du Conseil général aux travaux du SIARCE, en moyens humains et financiers, pour la régulation des eaux de la rivière Essonne, valorisant autant le patrimoine que le réseau hydrographique et l'assainissement (notamment pour l'usine de dépollution de Corbeil).

Déchets : Une campagne de sensibilisation a été mise en œuvre, mais rien n'a été prévu pour mesurer l'impact de cette campagne. Il faudrait en complément du tri sélectif, que les habitants puissent constater une baisse substantielle de leur participation au financement du service de l'élimination des déchets ménagers. Le Conseil général pourrait d'ailleurs envisager de prendre une délibération instituant une subvention pour les collectivités locales, lançant une étude sur la REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères). Le recyclage des objets n'est pas du ressort du Conseil général. La restauration de matériels récupérables, pourrait être assurée par de petites unités qui constitueraient des centres de réparation et d'entretien à l'échelle de la cité. C'est une action soutenue par le Conseil général et qui est à développer.

Les transports propres continuent à se développer au rythme du renouvellement des véhicules publics, mais qui apparaît insuffisant en proportion du parc renouvelé annuellement et des possibilités technologiques. L'électricité n'a pas évolué malgré le questionnement des services auprès des fournisseurs. On note toujours un silence total sur la recherche de véhicules propres effectifs, malgré le nombre de plusieurs dizaine de milliers de chercheurs en Essonne.

Seul le co-voiturage a connu un intérêt limité au Conseil général de l'Essonne, en attente d'extension vers la cité administrative et le grand public, qui pourraient être intéressés au début par une vingtaine d'entreprises favorables à un plan de déplacements. Le «bureau des temps» est encore à instaurer, mais un outil appréciable est en réalisation : les fiches de déplacement multimodal.

La participation du Conseil général au colloque sur les directives européennes pour le transport aérien conduit à la mise en place de capteurs sonores. Mais l'interprétation des mesures et des «moyennes» n'apporte pas de réponses traduisant des gênes importantes et limitées dans le temps lors de créneaux horaires très fréquentés.

Les assises d'Orly ont donné lieu à de très constructifs groupes de travail, ayant permis de définir une politique d'aménagements durables. A parfaire pour certaines communes.

La transcription de directives européennes s'enlise dans des procédures d'appel d'offre.

Une séance d'information sur les risques majeurs, une visite du site de l'ANDRA, et la publication de notices d'information vers le public ont matérialisé l'engagement 118 au regard du nucléaire, ainsi qu'un exercice de crise au CEA de Saclay.

Des animations techniques ont été organisées vers les collectivités vis à vis des risques d'inondation à prendre en compte dans les documents d'urbanisme. Pour la cartographie des risques d'inondation en Essonne, ont été réalisés :

- des outils de télégestion sur débits et niveaux sur tout le cours du réseau,
- des actions vers le grand public,
- un suivi dans le temps et l'espace des risques pour 3 rivières principales,
- la réalisation de 73% de la cartographie des risques d'inondation est réalisée,
- une réunion «Bilan et perspectives de l'alimentation en eau potable en Essonne».

Une action plus concrète dans le suivi en temps réel, surtout sur l'espace du territoire essonnien, devrait être entreprise et poursuivie pour évaluer la qualité et pollution réelles, multifactorielles.

## **Conclusion**

Les objectifs ont été traités. Pour des raisons diverses, dont beaucoup dépendent de facteurs extérieurs au Conseil général, ils n'ont pas connu une progression homogène.

Il demeure beaucoup à réaliser sur les transports propres, l'eau, et les déchets. Il demeure aussi à établir des liens avec les projets communaux et intercommunaux pour faire pénétrer dans le détail la politique des ENS, et étudier de manière précise l'interprétation des mesures de pollution sonore. Enfin, il faudrait mettre en place en complément des informations sur les risques majeurs, un dispositif de surveillance des pollutions d'origine externe (type Tchernobyl).

En conclusion pour l'avenir de l'OPE de l'Agenda 21, nous suivons le lancement de la deuxième étape présentée par la mission DDS, à la demande du président Michel BERSON, débutée par les cinq forums qui ont eu lieu en mars et avril. Ensuite, après un travail de décryptage et de restitution en septembre, il sera temps de décider de la forme à donner à l'OPE comme à son mode de fonctionnement pour les années suivantes.

## **Les membres du groupe 4**

## Synthèse générale – fonctionnement de l'OPE 2003-2006

Etablir un bilan de ces trois années n'est pas chose facile. Nous sommes en effet partagés entre satisfaction et impatience.

Notre satisfaction est motivée par la réalisation progressive des engagements. Même s'il est difficile de quantifier précisément un degré global d'avancement, la réalisation de la majorité des engagements constitue un fait indéniable, et ce, sur chacune des quatre orientations. Elle l'est aussi par l'évolution des pratiques de l'administration révélatrice d'une prise de conscience et d'une réelle mobilisation.

Cette satisfaction est de plus partagée par vos pairs : les Rubans bleus du Développement Durable, les Mariannes d'or du Développement Durable ou encore le Label officiel « Agenda 21 » délivré par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. C'est la reconnaissance des efforts entrepris par le Département depuis 2003.

Nous sommes fiers à travers cette expérience, d'avoir contribué à notre manière à ces résultats, et d'avoir participé jusqu'à ce jour à cette aventure de participation citoyenne.

Nous félicitons les élus de cette assemblée d'avoir pris le risque de cette entreprise et de la poursuivre. Nous saluons le travail de Serge AGUILAR et de la Délégation au Développement Durable et Solidaire qui par leur investissement et leurs convictions ont permis que l'interface existe au mieux entre l'Institution et les Citoyens et entre les services du Conseil général; Rôle difficile et périlleux dans les différentes étapes de ces 3 années innovantes pour tous.

Notre motivation nourrit notre impatience. Même en étant conscients que nombre des actions entreprises s'inscrivent dans le long terme et que tous les « petits pas » comptent, nous ne pouvons nous empêcher de manifester parfois notre insatisfaction voire notre frustration face à des dossiers qui n'avancent pas ou des réalités quotidiennes présentes ou futures qui ne sont pas prises en compte. Mais, en cela, nous ne faisons qu'illustrer la formule de Michel BERSON « L'Observatoire Participatif des Engagements doit être le poil à gratter du Conseil Général ».

Cette ambivalence nous semble être l'essence même de l'Observatoire et au-delà, du bon avancement d'un processus de démocratie participative : ni satisfaction béate, ni critique systématique. Ce qui, pour nous, traduit le mieux notre mission, c'est la force de proposition.

A l'aube du déclenchement de la deuxième étape, et dans un souci d'amélioration continue, nous formulons donc deux axes de propositions : sur le mode de fonctionnement même de l'OPE et sur la pérennisation de la démarche participative du Département de l'Essonne.

Le fonctionnement de l'OPE durant ses deux premières années fut axé logiquement autour d'un travail sur le suivi des engagements. Cette méthode de travail se justifiait pleinement : ces engagements avaient été pris suite aux propositions émises lors des forums et ateliers de 2003, et il était logique que des citoyens-observateurs en suivent les réalisations.

Les groupes se sont progressivement amenuisés, notamment pour trois raisons :

- Il y a la lassitude : la plupart des engagements impliquent un travail à long terme les résultats sont difficilement perceptibles. En conséquence, l'impatience grandit et la démobilisation fait des ravages.

- Mais aussi un manque croissant d'intérêt lié à la méthode de travail elle-même, le seul suivi des engagements se révélant, à la longue, fastidieux.

Pourtant, les membres de l'OPE purent intégrer à plusieurs reprises des Comités de Pilotage (Prix de l'Agenda 21, Charte départementale du don solidaire, Calcul de l'empreinte écologique) et chacun put, grâce une participation effective, y trouver de nouvelles sources de motivation. Les assises du pôle d'Orly constituent également un exemple positif de démocratie participative.

- Et enfin la difficulté de faire adhérer de nouveaux citoyens à l'OPE via les moyens institutionnels tels que le Journal de l'Essonne, le site Internet du département ou la Conférence des Citoyens qui a travaillé sur Essonne 2020.

Nous avons d'ailleurs proposé de retourner sur le terrain et avons donc souscrit sans réserve à l'organisation des forums de mars/avril, première phase de la deuxième étape de l'Agenda 21. Ces forums nous ont d'ores et déjà appris que la hiérarchie des préoccupations avait changé et que les essonniennes et les essonniens avaient acquis plus de maturité et une vision transversale dans leur approche. Il en est sorti une matière très riche dont l'analyse sera déterminante pour ajuster les priorités actuelles et en établir de nouvelles.

Pour la pérennisation de la démarche participative du Département de l'Essonne il faudrait, nous semble t-il, relancer et amplifier le processus et pour cela trois pistes de travail nous paraissent essentielles :

- Préciser clairement le cadre de la mission de l'OPE tout en confirmant officiellement son statut de force de proposition.
- La définition d'une nouvelle façon de travailler et de nouveaux outils constitueraient un argument de poids pour attirer de nouveaux membres et fidéliser les membres actuels.

Il existe une forte demande d'engager un réel travail collaboratif, donnant tout son sens à la participation citoyenne. Les modalités doivent être rapidement définies en commun entre les élus, les services, les acteurs et les citoyens volontaires. Nous pensons que les nouveaux membres, qui nous l'espérons seront nombreux à rallier l'OPE, viendront pour s'approprier la démarche, la partager, pour travailler sur de vrais dossiers transversaux, pleins de sens et de concret, pour être écoutés, compris, sollicités, pris en compte. La création d'un site Internet collaboratif dédié nous paraît être un outil indispensable pour pérenniser la démarche engagée.

L'organisation de la participation citoyenne aux débats concernant les grandes orientations politiques sous la forme par exemple d'un Conseil Economique et Social départemental pourrait en être un autre vecteur. Quant aux indicateurs qui doivent nous permettre de mesurer le chemin parcouru et celui qu'il nous reste à faire ; nous encourageons le Conseil général à persévérer dans les travaux qui en permettront l'émergence. Ces mêmes indicateurs sont aujourd'hui les outils manquants mais indispensables qui devraient être utilisés pour l'évaluation au regard du développement durable de toute action publique ou privée.

- Et bien sûr la communication sur l'Agenda 21 et le développement durable en général : Une réflexion profonde doit être engagée et toutes les pistes d'amélioration et de recherche d'une meilleure efficacité doivent être explorées. Les acteurs et citoyens qui ont assisté ou se sont exprimés lors des forums de mars/avril représentent autant de membres potentiels pour l'OPE, quelle que soit la forme qu'il revête dans l'avenir. Ne ratons pas cette opportunité de renouvellement !

Nous avons pleinement conscience de notre responsabilité vis à vis des générations futures et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés dans la démarche proposée par le Conseil Général pour contribuer à la construction d'un monde durable et solidaire.

Revigoré par de nouvelles énergies, nous sommes prêts à continuer à nous investir activement dans cette nouvelle étape du Développement Durable en Essonne que vous mettrez en débat à la rentrée et à coopérer à son élaboration.

Nous vous proposons donc cet été, si vous le souhaitez, de contribuer à votre réflexion sur le mode de cette intervention participative des acteurs et des citoyens dans les politiques publiques de l'Essonne.

**Les membres de l'Observatoire Participatif des Engagements**